



Grève à France Télévisions : Le succès de la mobilisation !

Bilan du 2 octobre

Belle mobilisation ce 2 octobre 2012 à l'appel de la CGT et de FO à France télévisions. Avec 30% de grévistes (hors encadrement), le mouvement a fortement perturbé les antennes régionales et nationales du groupe. Le succès de la grève a permis de faire entendre au plus haut niveau les revendications sur la nécessité d'un financement pérenne de France télévisions. L'annonce d'une réduction drastique des moyens de France télévisions et les conséquences prévisibles au plan social suscitent une immense vague d'inquiétude dans l'entreprise. Cette première journée de mobilisation en annonce d'autres.

Rassemblement au Sénat

Le rassemblement de 14 H devant le Sénat a réuni plus de deux cents salariés de France télévisions ainsi que de Radio France, eux aussi en grève pour dénoncer les restrictions budgétaires. L'objectif était de sensibiliser l'Etat, la tutelle, le parlement, les téléspectateurs de la situation économique et sociale très préoccupante de nos sociétés publics, au moment même où le Sénat débattait de l'application de loi sur la réforme de l'audiovisuel.

Après les prises de parole, y compris de plusieurs sénateurs qui sont venus à notre rencontre, une délégation de la CGT et de FO a été successivement reçue par **Marie-Christine Blandin**, Présidente de la commission culture, éducation et communication, **Jean Vincent Placé**, président du groupe EELV, **Pierre Laurent**, groupe CRC et membre de la commission culture et **David Assouline**, sénateur PS, président de la commission de contrôle de l'application des Lois et auteur du rapport sur France TV.

Si chacun d'entre eux a tenu à rappeler son attachement au service public de l'audiovisuel et à ses missions, les plus grandes incertitudes demeurent sur la façon de le sortir de l'ornière et du sous financement.

Les pistes évoquées tournent autour du niveau de la redevance et de l'extension de son assiette aux résidences secondaires. Pas sûr que cela soit suffisant d'autant que le rejet par Bruxelles de la

taxe dite Télécommunications constitue une véritable bombe à retardement pour les finances publiques. (plus d'un milliard d'€ !). Compte tenu de cette véritable impasse budgétaire, il serait alors temps, si Bruxelles condamne la France et si l'on en croit les sénateurs, de poser la question du rétablissement de la publicité après 20H.

Peu d'explications sur les raisons pour lesquelles France télévisions devrait subir dans le projet de loi de finances pour 2013, avec une amputation de 3,4% de son budget, soit 85 M€, qui va bien au-delà des efforts demandés ailleurs.

Il semblerait qu'**Aurélie Filippetti**, notre ministre de tutelle, ait souhaité concentrer les mesures d'économie sur FranceTV plutôt que de procéder autrement : mieux vaut gérer un seul problème que 5 à la fois.

Les membres de la délégation CGT & FO ont longuement insisté sur de nombreuses pistes de financement alternatif : la détention des droits des programmes, une contribution plus conséquente à l'audiovisuel public, la création d'un domaine commercial.

Marie-Christine Blandin, s'est particulièrement montrée critique vis-à-vis de la construction de l'entreprise unique. Elle s'est dite particulièrement sensible à la question de la souffrance au travail et à la montée des risques psycho sociaux à France télévisions.

De nombreux autres rendez-vous ont été pris pour les jours prochains par des sénateurs et des res-

ponsables politiques. Ils désirent nous rencontrer pour aborder l'avenir de France Télévisions...

Débat sur l'application de la Loi du 5 mars 2009

Par la suite, la séance de nuit a permis de débattre de l'application de la Loi Sarkozy sur l'audiovisuel en présence de la Ministre de la Culture. Le mouvement de grève a été évoqué à plusieurs reprises par les sénateurs et la présence de salariés grévistes saluée.

Les mesures phares de la Loi ont été débattues. Confirmation : la nomination des PDG de l'audiovisuel public par le Président de la République devrait être abrogée par la nouvelle Loi courant 2013. La fragilisation du modèle économique due à la suppression irréfléchie de la publité a été soulignée à de très nombreuses reprises. Quant à la constitution de l'entreprise unique elle n'est pas remise en cause même si les sénateurs qui se sont exprimés ont conscience des bouleversements et de la désorganisation pesant sur les salariés. Ils ont souligné l'absence de ligne éditoriale claire, le manque de gestion stratégique, la dérive des parrainages, la soumis-

sion à l'audimat plutôt qu'au « qualimat », les conditions financières exorbitantes imposées par les producteurs privés, le management pléthorique et défaillant...voilà un échantillon des reproches formulés par les sénateurs concernant l'application de la loi du 5 mars 2009.

Quant à la ministre de la culture, dans un discours assez brouillon, elle a affirmé l'échec de la suppression de la pub en soirée qui a entraîné la déstabilisation du financement de FTV. Mais elle n'a pas apporté de solutions économiques suffisantes hormis un projet de hausse de la redevance de 2€ au titre de l'inflation et 2€ pour le rattrapage du gel de cette taxe...ce que l'on savait déjà. Aurélie Filippetti a également annoncé des auditions pour l'éventuel rapprochement CSA/ARCEP⁽¹⁾ et le maintien de la pub en journée....ET C'EST TOUT ! Pour le reste, le flou ...et comme on le sait depuis les primaires socialistes de 2011...quand c'est flou, y'a un loup !

Contournement du droit de grève

Cette belle mobilisation a été réalisée en dépit des manœuvres de la direction pour contourner le droit de grève ou en occulter les effets. Dans le Pôle Nord-Ouest, le DRH a adressé la veille un courrier d'intimidation à tous les salariés prétenant leur interdire d'assister aux assemblées générales. Dans le même Pôle, à Caen, le Maire de la Ville qui souhaitait rencontrer les grévistes, a été empêché d'entrer dans la station sur ordre de la direction.

A Paris, au Siège, le DRH a été vu dans les régies et sur les plateaux pour « discuter » avec les salariés. Les chiffres des grévistes communiqués par la direction ont été minorés, des grévistes non décomptés ou leur nombre rapporté à l'ensemble du personnel et non à ceux qui étaient planifiés. Plus grave encore, des JT en Tout Images ont été bricolés avec des marbres dont les auteurs étaient en grève.

Les JT nationaux ont carrément ignoré le mouvement, ce qui est une forme de censure intolérable. La presse de ce 3 octobre (la presse parisienne bien sûr qui n'a aucune idée de l'impact de la grève sur les éditions d'info régionales de France3 ou de RFO !) s'étonne d'ailleurs que les effets de la grève soient moins visibles à France télévisions qu'à Radio France alors que le nombre de grévistes est largement supérieur à France télévisions.

La raison en est ce contournement du droit de grève auquel on assiste désormais systématiquement à France télévisions (tableaux de service trafiqués, remplacement des grévistes, etc.). La direction aura franchi un pas supplémentaire dans sa gestion anti sociale à l'occasion de ce mouvement. Elle sème ainsi les graines d'une radicalisation.

Paris, le 3 octobre 2012

⁽¹⁾ CSA : Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (c'est notre instance de régulation de l'audiovisuel)
ARCEP : Autorité de régulation des communications électroniques et des Postes